

SAS VEDITEC

15 RUE JEAN ELYSEE DUPUY
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél : 04 78 94 61 24
Mail : contact.comptabilite@veditec.net
www.veditec.net

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi 8h-12h30 13h30-18h
Vendredi 8h-12h30 13h30-17h

DUPLICATA

FACTURE

Date	N° Facture	N° Client
17/03/2025	16 012	137 212

Société à Responsabilité Limitée FIGEAC
ANTENNES SERVICES
802 ROUTE DU CAUSSE DE BULLAC
46100 BOUSSAC

N° TVA : FR80518693296
N° SIRET : 51869329600023

La rupture de service de vos systèmes 2G est prévue cette année ! Sollicitez votre commercial dès maintenant.

N° Article	Code Article	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT
36 295	TURRET 5-2.8 (W)	BL n° Batch-17460 du 17/03/2025 (Marchandise livrée) Vos références : WEB5593 - WEB Mini dôme IP filaire 5 Mégapixels AJAX Article garantie 3 ans N° de serie : 309d4c07401 <i>Ecotaxe standard</i> - Compatibilité : Hub, Hub Plus, Hub 2 (2G), Hub 2 (4G), Hub 2 Plus, Hub Hybrid (2G), Hub Hybrid (4G) - Accéléromètre : Signale démontage et chocs. - Alarm Trigger : Motion Detection, AI-recognition, Detector alarm, Automation scenarios - Microphone. - Emplacement microSD jusqu'à 256Go. - True WDR . - Conforme NDAA. - PoE Standard 802.3af, Class 3 - 12 V ± 20% , 1A - Boîtier métallique .	1 PCE	111,01	111,01
			1	0,15	0,15
40 578	KIT-6-BU600E-FR-2	Kit 5 onduleurs et 1 offert 3 prises 600VA NITRAM Article garantie 3 ans 6 onduleurs dont 1 OFFERT Onduleur BU 600VA 360W Nitram 3 prises FR (2P T) pour un onduleur Régulateur de tension AVR permettant de réguler les basses tensions et les surtensions pour protéger vos équipements Equipé d'une batterie 12V 6Ah Redémarrage auto/Chargeur Auto Plage de tension 165 ~ 280V ca Fréquence nominale 50 Hz Tension de sortie sur batterie : Onde pseudo sinusoïdale à 230Vca /-5% Fréquence de sortie sur batterie : 50 Hz /-1% Protection contre les surcharges : Disjoncteur/Fusible Batterie étanche sans entretien au plomb-acide RBP0043 x1 Temps de recharge typique 8 heures Indications : Marche / Fonctionnement avec batterie Alarmes sonores : Avec batterie, Batterie faible, Surcharge, Panne Température d'utilisation 0°C à 40°C Dimensions pour un onduleur : 15.8cm x 9.2cm x 24cm Poids pour un onduleur : 3.8Kg	1 PCE	247,20	247,20

Réserve de propriété : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral des factures. En conformité avec la loi 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, une pénalité sera appliquée pour retard de paiement égale au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10%. Les pénalités de retard seront exigibles sans

SAS VEDITEC

15 RUE JEAN ELYSEE DUPUY
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél : 04 78 94 61 24
Mail : contact.comptabilite@veditec.net
www.veditec.net

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h-12h30 13h30-18h
Vendredi 8h-12h30 13h30-17h

DUPLICATA**FACTURE**

Date	N° Facture	N° Client
17/03/2025	16 012	137 212

Société à Responsabilité Limitée FIGEAC
ANTENNES SERVICES
802 ROUTE DU CAUSSE DE BULLAC
46100 BOUSSAC

N° TVA : FR80518693296
N° SIRET : 51869329600023

Page 2 / 2

La rupture de service de vos systèmes 2G est prévue cette année ! Sollicitez votre commercial dès maintenant.

N° Article	Code Article	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT

Base HT	Eco-taxes	Taux TVA	Montant TVA
358,21	0,15	02 20%	71,67

Total HT :	358,21 €
Eco-taxe :	0,15 €
Total TVA :	71,67 €
Total TTC :	430,03 €
NET A PAYER :	430,03 €

Valeur en votre aimable règlement par **Prélèvement** au **17/04/2025**

IBAN : FR76 1390 6000 5485 0104 8893 704 - **BIC** : AGRIFRPP839

SAS VEDITEC au capital de 712 600 € - RCS - APE : - Siret : 50275852700050 - N° Tva CE : FR89502758527 - Eco-Mobilier :

Client	Date	N°	Montant TTC
00137212	17/03/2025	16 012	430,03

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Réserve de propriété : Réserve de propriété : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral des factures. En conformité avec la loi 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, une pénalité sera appliquée pour retard de paiement égale au taux d'intérêt appliqué par BCE à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €. Les pénalités de retard seront